

Traitement

Suite à un bilan, l'ergothérapeute planifie les objectifs de la prise en charge.

Selon les situations, la prise en charge peut se faire :

- en individuel ou en groupe
- dans les locaux d'ergothérapie, en milieu scolaire, ordinaire, spécialisé ou à domicile

L'ergothérapeute collabore avec :

- l'enfant ou l'adolescent
- les parents
- les intervenants autour de l'enfant (réseau scolaire, thérapeutique et éducatif)



Bilan

Un bilan en ergothérapie est indiqué pour tout enfant rencontrant une entrave à la réalisation d'une activité de la vie quotidienne. Celle-ci peut-être liée à :

- un retard ou un déficit sur le plan moteur, sensoriel ou perceptif
- des troubles entravant l'accès aux apprentissages (troubles organisationnels, de planification, visuo-spatiaux, attentionnels, de raisonnement, etc.)
- des troubles grapho-moteurs

L'ergothérapie est prise en charge par les caisses maladies (10% à charge des parents) ou l'AI. **uniquement sur prescription médicale.**

Contacts

Antenne d'ergothérapie du Littoral

Rue de Neuchâtel 8
2034 Peseux
☎ 032 730 52 92



École spécialisée du Ceras

Rue du 12-Septembre 11
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 032 967 97 17
✉ es.ceras@ne.ch

École spécialisée du Ceras
Centre régional d'apprentissages spécialisés, Berne | Jura | Neuchâtel

Ergothérapie

L'ergothérapie est une profession centrée sur le développement et le maintien de la capacité d'agir des personnes. Elle facilite la participation à la société en permettant de prendre part aux activités quotidiennes.

Prise en charge dans le cas de l'école spécialisée et en ambulatoire :

La finalité de la prise en charge est de maximiser la participation occupationnelle des enfants et des adolescents dans les domaines des activités scolaires, de soins ou de loisirs en favorisant :

- le développement de leurs capacités d'apprentissages
- Leur adaptation à la vie quotidienne et leur autonomie

Novembre 2014

Population

L'ergothérapie s'adresse aux enfants et adolescents présentant les diagnostics suivants :

- retard de développement
- maladresse motrice
- Troubles des apprentissages (dyspraxie, dysgraphie, troubles associés à la dysphasie...)
- hyperactivité et/ou troubles de l'attention
- troubles du spectre autistique
- handicap moteur lié à
 - polyhandicap
 - myopathie, malformation
 - traumatisme crânien

L'ergothérapie



L'ergothérapie vise à stimuler le développement des capacités d'apprentissage et à favoriser l'adaptation à la vie quotidienne dans les domaines suivants :

- habiletés sensori-motrices
- motricité fine
- pré-requis aux apprentissages cognitifs (construction de l'espace, des notions temporelles, du nombre, de l'opérativité, du raisonnement, des fonctions exécutives, ...)
- soutien aux apprentissages scolaires (organisation d'une tâche, place de travail, notions spatio-temporelles, réflexivité...)
- adaptation à domicile, en classe, pour les loisirs
- grapho-motricité et utilisation adaptée du clavier d'ordinateur
- aspects affectifs (estime de soi, acceptation du handicap,...)

Activités

Les thérapies sont réalisées à travers différentes approches: neuro-développementale, sensori-motrice, intégration neuro-sensorielle, théorie de la métacognition, entraînement à la tâche, CO-OP...

Les objectifs de la thérapie sont travaillés par des activités adaptées :

- jeux (moteurs, sensoriels, cognitifs, de raisonnement, de mémoire,...)
- activités créatrices
- activités de la vie quotidienne
- entraînement de stratégies de compensation
- aménagement de l'environnement de l'enfant
- choix de moyens auxiliaires et entraînement à leur utilisation

